

---

## Dialogue entre Vassula Rydén et la CDF

### Introduction

Entre 2001 et 2004, Mme Vassula Rydén a eu un dialogue officiel avec la *Congrégation pour la Doctrine de la Foi* (CDF) au Vatican, sur la demande de celui qui était alors le Cardinal Josef Ratzinger, depuis lors élu Pape Benoît XVI.

Le but de ce rapport n'est pas de diffuser une propagande au rabais en faveur de Mme Rydén, mais d'offrir plutôt un éclairage équilibré et détaillé sur le déroulement et l'issue de ce dialogue.

Il est important de comprendre qu'en soi, ce dialogue ne constitue pas une "approbation" officielle des messages reçus par Mme Rydén, messages intitulés *La Vraie Vie en Dieu (True Life in God)*. Formellement, la *Notification* de 1995 contenant certains commentaires critiques sur l'expérience de Mme Rydén reste en vigueur. Seule la publication d'une nouvelle Notification pourrait "annuler" la précédente de 1995, et une telle publication n'interviendra probablement pas du vivant de Mme Rydén, étant donné que le Vatican garde toujours ses distances vis-à-vis des présumés mystiques encore en vie.

Toutefois, il ne peut y avoir de doute que le dialogue a bien eu lieu et qu'il a abouti à une conclusion positive. Le dialogue entre la CDF et Mme Rydén a été intégralement publié en 2004 sous la forme d'une brochure, ainsi que – à la demande expresse du Cardinal Ratzinger – dans toutes les éditions ultérieures des livres de Mme Rydén. Comme il apparaît clairement dans ce rapport, le Cardinal Ratzinger a d'abord décliné, en 1999, la demande de rencontre avec Mme Rydén, à cause de "la situation avec la Notification", comme il l'a exprimé. Toutefois, ce qu'il a offert, c'était un dialogue officiel avec la CDF. Ce fut ce dialogue et son issue positive qui ont rendu possible pour le Cardinal Ratzinger de recevoir Mme Rydén en audience privée en novembre 2004, audience durant laquelle j'ai été autorisé à prendre la photo ci-dessous.



Au cours de cette audience, lorsque Mme Rydén a demandé au Cardinal Ratzinger sa position, il a répondu en français: "*on dira qu'il y a maintenant des modifications [...], à savoir que l'on doit maintenant lire cela dans le contexte de votre préface et avec les remarques nouvelles que vous avez faites.*" (voir plus bas la citation complète dans la partie [Dialogue](#)).

Il y a au moins trois raisons pour lesquelles je considère qu'il est de mon devoir de relater les faits de ce dialogue:

1. Tout d'abord, j'ai été le premier à demander un dialogue à celui qui était alors le Cardinal Ratzinger, à la suite d'une interview qu'il m'avait accordée et qui a été publiée notamment dans la revue catholique internationale *Communio* en 1999.

2. De 1997 à 2001, j'ai écrit ma thèse de doctorat sur *la problématique de la prophétie chrétienne, à l'Université Pontificale Grégorienne (Pontificia Università Gregoriana - PUG)*. Ma thèse contient un paragraphe sur le cas de Mme Rydén comme un exemple historique possible d'expérience considérée comme prophétique par beaucoup. Ma thèse a été publiée en 2007 par la *Oxford University Press*, avec sa préface écrite par celui qui était alors le Cardinal Ratzinger (voir [www.christian-prophecy.org](http://www.christian-prophecy.org)). Après les études doctorales précitées, j'ai moi-même enseigné la théologie à l'Université Pontificale Grégorienne et, de ce fait, j'ai vécu à Rome de 1997 à 2004, et j'ai pu suivre de près le dialogue depuis son engagement. C'est ainsi que je suis témoin de tout ce qui s'est passé.

3. Certains ont soulevé des doutes quant à la légitimité ou la nature positive du dialogue, en partie à cause de la lettre quelque peu ambiguë du Cardinal William Levada, l'actuel Préfet de la CDF, datée de janvier 2007. Par ce rapport, je souhaite dissiper de tels doutes.

Dans le présent rapport, vous trouverez :

[Le préambule du dialogue, de 1995 à 1999.](#)

[Le dialogue proprement dit, de 1999 à 2004,](#) qui s'est conclu par la rencontre précitée entre le Cardinal Ratzinger et Mme Rydén.

Les copies de toutes les lettres mentionnées dans ce rapport sont conservées dans le dossier de l'auteur. Pour cas importants, des copies peuvent en être obtenues en m'écrivant à l'adresse [n.c@hvidt.com](mailto:n.c@hvidt.com).

Cordialement,

Niels Christian Hvidt  
Professeur Associé  
Research Unit of Health, Man and Society  
University of Southern Denmark

## Préambule

In 1995, la *Congrégation pour la Doctrine de la Foi* (CDF) a publié ce qui est appelé une [Notification](#) concernant Mme Vassula Rydén. La Notification fut envoyée à toutes

les Conférences d'évêques catholiques du monde. Comme il est dit dans la Notification, l'examen qui a conduit à sa publication "*a relevé - à côté d'aspects positifs - un ensemble d'éléments fondamentaux qui doivent être considérés comme négatifs à la lumière de la Doctrine catholique*".

La Notification de 1995 fut confirmée par une seconde Notification un an plus tard pour répondre à une certaine confusion due au fait que la première Notification n'avait pas été signée; de plus, cette seconde Notification appelait les évêques à limiter la diffusion des écrits et activités de Mme Rydén dans leurs diocèses respectifs.

Telle était la situation concernant Mme Rydén et son oeuvre intitulée *True Life in God* (en français *La Vraie Vie en Dieu*) lorsque j'arrivai à Rome fin août 1997. J'avais obtenu une licence (master's degree) en théologie à la Faculté de Théologie de Copenhague, université d'Etat presque entièrement immergée dans un héritage théologique luthérien. C'est ainsi qu'en tant que catholique romain, il était naturel pour moi d'aller poursuivre mes études à Rome.

Je me suis inscrit à l'*Université Pontificale Grégorienne*, et j'ai poursuivi là mes recherches sur la théologie de la Prophétie chrétienne, sous la direction du Professeur Elmar Salmann, de l'Institut Pontifical de Sant'Anselmo.

Ayant lu les travaux du Cardinal Ratzinger, je me suis risqué à lui demander une interview sur le sujet de la Prophétie chrétienne. La première fois que je lui fis cette demande, c'était à l'issue d'une des Messes du jeudi matin au Séminaire allemand, le *Campo Santo*, dans les murs du Vatican. Le Cardinal Ratzinger participait à la plupart de ces Messes du matin, auxquelles j'assistais également parce qu'elles étaient dites dans ma langue maternelle, l'allemand, et magnifiquement célébrées. Durant les saisons d'affluence de pèlerins, l'église était pleine, mais hors saison, il n'y participait que les séminaristes et quelques allemands résidant à Rome. À cette célébration particulière, j'étais avec le professeur Yvonne Maria Werner, de l'Université de Lund, en Suède, qui avait traduit différents ouvrages écrits par le Cardinal Ratzinger, et qui est très versée en théologie. C'est ensemble que nous nous sommes approchés de lui pour solliciter une interview. Il répondit que, pour une telle requête, je devais écrire à la CDF, ce que je fis.

19.02.98 - La lettre susmentionnée sollicitant une interview avec le Cardinal Ratzinger fut envoyée le 19 février 1998. Je reçus une réponse positive du secrétaire personnel du Cardinal Ratzinger, à l'époque Mgr Josef Clemens.

16.03.98 - L'interview eut lieu un mois plus tard, dans la salle d'audience du Cardinal Ratzinger, à la CDF. Le Professeur Werner était présent durant l'interview. Avant l'interview, j'avais envoyé mes questions au Cardinal Ratzinger et il s'y était magnifiquement préparé. L'interview dura 50 minutes durant lesquelles le Cardinal fut très éloquent, à un niveau de réflexion directement prêt à publication pour ainsi dire mot à mot. Après transcription et mise en page, j'envoyai le texte à la CDF pour approbation, et je le reçus en retour quelques semaines plus tard avec seulement quelques modifications mineures.

Lorsque je lui posai ma dernière question concernant Mme Rydén (voir l'interview [ici](#)), sa voix changea soudain; il leva les bras en s'exclamant: "*Oh, c'est un sujet vaste et problématique. Peut-être serait-il mieux de laisser cela pour le moment!*" Je me permis d'insister en lui demandant: "*Des gens disent que Mme Rydén a été condamnée par le Vatican. Est-ce vrai?*"

Sa réponse fut immédiate: "*Non, ce n'est pas vrai. La Notification est une mise en garde, non une condamnation. Du strict point de vue procédural, nul ne peut être condamné sans procès et sans avoir eu l'occasion de faire valoir auparavant ses vues. Ce que nous disons est qu'il y a beaucoup de points qui ne sont pas éclaircis. Il y a quelques éléments apocalyptiques discutables, et des aspects ecclésiologiques non éclaircis. Ses écrits contiennent beaucoup de bonnes choses mais le grain et l'ivraie y*

*sont mêlés. C'est pourquoi nous avons invité les fidèles catholiques à considérer le tout d'un oeil prudent et de le mesurer à l'étalon de la foi constante de l'Eglise."*

J'ai alors demandé: *"La procédure pour clarifier la question est-elle en cours?"*

Le Cardinal Ratzinger répondit: *"Oui, et durant cette procédure de clarification, les fidèles doivent être prudents et conserver une attitude de discernement. Il ne fait aucun doute qu'il y a une évolution dans les écrits qui ne semble pas encore achevée. Nous devons nous souvenir qu'être capable de se faire parole et image du contact intérieur avec Dieu, même en cas de mysticisme authentique, dépend toujours des possibilités de l'âme humaine et de ses limites. La confiance illimitée ne peut être placée qu'en la réelle Parole de la Révélation que nous trouvons dans la foi transmise par l'Eglise."*

29.05.98 - Le 29 mai 1998, j'adressais une lettre au Cardinal Ratzinger lui demandant la permission de publier l'interview dans les journaux scandinaves *Signum* et *AC*, lorsque j'aurais reçu l'épreuve de la CDF. Plus tard, je reçus l'autorisation de publier l'interview encore ailleurs, ce qui a été le cas notamment des revues catholiques internationales *Communio*, *30Giorni* et, en français dans *30Jours*.

23.01.99 – Le 23 janvier 1999, j'adressais un lettre au Cardinal Ratzinger dans laquelle je lui exprimais mon souci au sujet de son expression, à propos de l'oeuvre de Mme Rydén, *"le grain et l'ivraie y sont mêlés"*. Je le rencontrai à nouveau au *Campo Santo* et lui en parlai. A l'époque, il était inflexible à propos de cette objection. Lorsque je lui demandai de reconsidérer, concernant l'oeuvre de Mme Rydén, son appréciation *"le grain et l'ivraie y sont mêlés"*, il répondit aussitôt: *"Mais c'est bien le cas!"* Le sujet était clos. A cette époque, le Cardinal Ratzinger était encore convaincu que les écrits de Mme Rydén contenaient des éléments malsains.

Telle était la situation lorsque je parlai avec Mme Rydén de la possibilité d'un dialogue formel avec la CDF. Mme Rydén savait que l'issue en pouvait être pire que la Notification de 1995. La Notification n'avait été qu'une mise en garde, comme l'avait dit le Cardinal Ratzinger durant l'interview. Or, l'issue d'un dialogue formel pouvait être une condamnation si, après le dialogue, la CDF estimait hérétiques les écrits. Mais du fait que Mme Rydén est totalement convaincue que les écrits proviennent du Christ Lui-même, elle n'hésita pas une seconde à prendre ce risque, et elle souhaita s'engager dans un dialogue avec la CDF.

## Le dialogue

01.06.99 – Le 1er juin 1999, après la Messe du matin, je demandai au Cardinal Ratzinger s'il serait d'accord de rencontrer Mme Rydén. Très calmement, il répondit qu'en ce moment, cela ne lui était pas possible du fait de la situation qui a suivi la Notification de 1995. Il ajouta toutefois qu'il souhaitait qu'elle rencontre son secrétaire, qui était alors Mgr l'Archevêque Tarcisio Bertone, S.D.B., maintenant Cardinal et Secrétaire d'Etat du Vatican. Pour obtenir cette audience, je devais rencontrer le *"sottosegretario"*, le sous-secrétaire, à l'époque le père Gianfranco Girotti, au troisième rang à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (CDF).

La rencontre eut lieu quelques semaines plus tard. A ma grande surprise, étaient présents non seulement le père Girotti, mais également Mgr Bertone en personne. Nous discutâmes de la situation concernant la Notification. Mgr Bertone souligna que le Vatican était toujours favorable au dialogue, et que cela s'appliquait également à Mme Rydén. Il demanda que tout ce qui concerne une éventuelle rencontre avec Mme Rydén soit pour le moment gardé confidentiel.

06.07.00 – Sur la base de cette rencontre préliminaire, Mme Rydén adressa à la CDF, le 6 juillet 2000, une demande officielle de dialogue. Nous ne possédons

malheureusement pas de copie de cette lettre.

14.02.01 – La première rencontre entre Mme Rydén et les officiels du Vatican eut lieu le 14 février 2001, en la résidence personnelle de Mgr Bertone. Étaient présents Mgr Bertone, le père Girotti, Mme Rydén et moi-même. La conversation fut cordiale et informelle. Mgr Bertone interrogea Mme Rydén sur son parcours, sur le travail de son mari au *Fonds international pour le développement de l'agriculture* (FIDA) et, bien sûr, sur son expérience.

Lors de cette rencontre, il fut accepté que Mme Rydén entre dans un dialogue formel avec la CDF. Pour cela, des experts-conseils seraient désignés pour lire et évaluer les écrits de Mme Rydén intitulés *True Life in God (La Vraie Vie en Dieu)*, et que tout acte ultérieur serait fondé sur leurs conclusions. Un des soucis de Mgr Bertone était qu'il y eût des erreurs dans la traduction italienne et qu'il faille y être attentifs, sur quoi Mme Rydén était d'accord.

Une discussion informelle s'en suivit au sujet de l'apostolat de Mme Rydén. Mgr Bertone sembla impressionné et dit que cela lui paraissait être une mission, et que Mme Rydén était considérée comme "*un apôtre*" dans les milieux diplomatiques. Mme Rydén lui décrivit la manière par laquelle elle a reçu les messages, par locutions.

20.03.01 – Le 20 mars 2001, j'envoyais une lettre à Mgr Bertone, avec les salutations de Mme Rydén, pour l'assurer que la traduction italienne serait vérifiée.

01.12.01 – En décembre 2001, je recevais un appel téléphonique du père Girotti demandant, pour les experts-conseils, trois exemplaires de tous les volumes publiés en anglais de *True Life in God*. Quelques jours plus tard, je remettais les livres au père Girotti, ainsi qu'autant de vidéos que possible des allocutions de Vassula.

04.04.02 - Le 4 avril 2002, Mme Rydén recevait une lettre du père Prospero Grech, professeur réputé de théologie biblique à l'institut pontifical de l'*Augustinianum*. Mme Rydén et moi l'avions rencontré quelques mois auparavant lors d'une réunion où Vassula s'adressait aux prêtres dans les locaux du *Centro Editoriale Dehoniano*, à Rome. Il s'intéressait à l'expérience de Mme Rydén, en particulier parce qu'il avait étudié la théologie de la prophétie dans le Nouveau Testament. Dans sa lettre, le père Prospero Grech écrivait qu'il avait été désigné par le Cardinal Ratzinger pour poser cinq questions à Mme Rydén, afin de lui procurer "*l'occasion de clarifier la signification de certaines assertions contenues*" dans les écrits. Mme Rydén et moi rencontrâmes alors le père Grech pour déterminer sous quelle forme la CDF voulait qu'elle réponde.

Mme Rydén se mit alors à rédiger ses réponses. Il lui était demandé par le père Grech de consulter des théologiens pour l'aider à formuler ses pensées, aussi elle s'adressa à Mgr Eleuterio Fortino, du Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, à Mgr Terán Dutari, évêque de Quito, Equateur, et à moi-même.

26.06.02 – Les réponses de Mme Rydén à la CDF ont été soumises sous la forme d'une lettre datée du 6 juillet 2002. Il fut permis au père Grech de prendre connaissance de ces réponses avant qu'elles soient officiellement soumises à la CDF. Il les jugea "*excellentes*".

Septembre 2002 – À la fin de l'été, alors que j'étais de retour à Rome, j'assistai à nouveau à la Messe du matin au Campo Santo. J'y rencontrai le Cardinal Ratzinger. Il s'approcha spontanément de moi et s'exclama en allemand: "*Ah! Die Vassula hat ja sehr gut geantwortet*" ("*Ah, Vassula a vraiment très bien répondu!*"). Il était visiblement très content de ses réponses et ne cacha pas sa satisfaction. Toutefois, rien ne se passa jusqu'en 2003, où Mme Ryden écrivit à nouveau au Cardinal Ratzinger.

15.01.03 – Le 16 janvier 2003, je rencontrai le Cardinal Ratzinger après la Messe du matin au Campo Santo. Je lui apportais une lettre de Mme Rydén datée du 15 janvier 2003 dans laquelle elle exprimait sa déception qu'il n'y ait pas encore eu de réaction

suite à ses réponses. Elle y mentionnait également les calomnies qui continuaient à la poursuivre, notamment un récent article du quotidien catholique *Avvenire* contenant une interview avec le père François Dermine qui, auparavant, avait déjà discrédité Mme Rydén en écrivant qu'elle avait été "condamnée" par le Vatican.

07.04.03 – Une lettre fut envoyée par la CDF à toutes les Conférences épiscopales du monde. Elle leur demandait leur avis sur Mme Rydén et ses activités, maintenant que quelques années s'étaient écoulées depuis la Notification de 1995. Nous ne possédons pas copie de cette lettre ni ne connaissons sa date exacte.

À la même époque, le Cardinal Ratzinger chargea le père Grech de demander à Mme Rydén que la teneur du dialogue (les cinq questions de la CDF et les réponses de Mme Rydén) soit incorporée dans le prochain volume de *True Life in God*. Le but de cette demande était que le monde soit informé du dialogue, mais, c'était également un test pour s'assurer que les réponses de Mme Rydén étaient bien les siennes propres. Le dialogue fut alors reproduit dans le volume 12 de *True Life in God*, ainsi que dans les rééditions des volumes précédents de *True Life in God*.

Les mois passèrent, au cours desquels j'ai souvent rencontré le Cardinal Ratzinger, Mgr Josef Clemens et, plus tard, Mgr Georg Gänswein, successeur de Mgr Clemens à la fonction de secrétaire du Cardinal Ratzinger, et tous me répétaient toujours: "*au Vatican, les moulins tournent lentement*". Mgr Gänswein me dit qu'il nous fallait patienter, afin de ne pas irriter qui que ce soit impliqué dans la procédure, et le Cardinal Ratzinger lui-même me dit que, bien qu'il fût favorable à une nouvelle notification, il devait "*obéir aux cardinaux*". J'ai déduit de cette déclaration que certains cardinaux restaient réticents à l'idée d'une issue clairement positive à un dialogue avec une mystique contemporaine qui aurait pu déboucher sur une nouvelle Notification rendant caduque la précédente Notification.

Mai 2004 - En mai 2004, lors d'un événement social à la *Casa di Santa Brigida*, à la Place Farnese, je rencontrai Mgr Charles J. Scicluna, le *Promoteur de la Justice* et numéro quatre en rang dans la CDF. Mgr Scicluna me confirma que les réponses de Mme Rydén étaient bien sûr très positives. Mais malgré cela, la CDF ne désirait toutefois pas publier une "nouvelle" Notification qui abolirait la première Notification de 1995. Elle préférerait plutôt "*rester modérée*".

Plus tard, le père Grech confirma cette information. Il avait eu une réunion avec Mgr l'Archevêque Angelo Ambato durant laquelle il lui demanda quand serait achevée la procédure avec Mme Rydén. Mgr Ambato lui répondit plutôt abruptement qu'il n'y aurait pas de réponse et que la Notification serait maintenue. Toutefois, nous avons appris que la CDF envisageait d'écrire à nouveau aux conférences épiscopales qui avaient répondu par un avis négatif à la lettre du Cardinal Ratzinger mentionnée plus haut.

Mme Rydén fut très déçue de cette information. Sa conviction sincère était que si l'issue du dialogue avec la CDF avait été négative, la CDF l'aurait publiquement proclamé et aurait peut-être même publiquement condamné Mme Rydén. Mais maintenant que la conclusion était plutôt positive, la réponse devait "*rester modérée*".

29.06.04 - Le 29 juin 2004, Mme Ryden écrivit alors une lettre au Cardinal Ratzinger, lui exprimant sa déception de l'absence de réponse:

Vous devez me comprendre si maintenant je me pose la question: "*Alors, à quoi a servi toute cette procédure?*" Dans l'interview que vous avez accordée à Niels Christian Hvidt et publiée dans *30 Jours*, vous aviez dit qu'une personne ne peut être condamnée sans procès. Suis-je condamnée, ou suis-je déclarée non coupable et alors acquittée? Dans n'importe quelle cour, un juge et le jury déclareraient le verdict. Mais ici, le juge et le jury semblent avoir déserté leurs sièges. Dans le monde entier, personne ne saura que vous avez écrit à quelques Conférences

épiscopales... Oeuvrer pour le Christ implique ses souffrances et ses grâces, mais augmenter inutilement mes épreuves, je pense que cela irrite Dieu.

Aussi, dans la même confiance que j'ai toujours eue envers Votre Eminence, je vous demande instamment: Fournissez-moi, s'il vous plaît, quelque écrit de votre part, ne fut-ce qu'une lettre d'une tournure positive afin que les gens voient que votre conclusion n'a pas été négative. J'avais compris également que j'aurais l'honneur d'une rencontre avec vous une fois achevée la procédure. Je suis toujours désireuse de vous rencontrer en personne et je sollicite de votre part une audience.

10.07.04 – En réponse directe à cette lettre, Mme Rydén recevait, deux semaines plus tard, une lettre du père Joseph Augustine di Noia, le nouveau sous-secrétaire de la CDF, informant Mme Rydén que la CDF avait écrit une lettre à plusieurs Présidents de Conférences épiscopales, et incluant copie de la dite lettre.

Cette nouvelle lettre de la CDF aux Conférences épiscopales mentionnée ci-dessus était datée du 10 juillet 2004.

En voici la teneur:

*Comme vous le savez, en 1995 cette Congrégation a publié une Notification au sujet des écrits de Madame Vassula Rydén. Ultérieurement, suite à une requête de celle-ci, a eu lieu un dialogue approfondi en conclusion duquel ladite Vassula Rydén, par lettre du 4 avril 2002, publiée ensuite dans le dernier volume de «La Vraie Vie en Dieu», a fourni d'utiles clarifications concernant sa situation matrimoniale ainsi qu'au sujet de certaines difficultés qui, dans ladite Notification, avaient été avancées à l'égard de ses écrits et de sa participation aux sacrements (cf. annexe).*

*Etant donné que dans votre pays a eu lieu une certaine diffusion des écrits en objet, ce Dicastère a estimé utile de vous informer de ce qui précède. En même temps, il est nécessaire d'attirer l'attention des fidèles catholiques, en ce qui concerne la participation aux groupes de prière à caractère œcuménique organisés par la même Madame Rydén, de s'en tenir aux dispositions des Evêques diocésains.*

Telle fut la réponse positive "modérée" émise par la CDF.

15.10.04 – L'intégralité du dialogue entre Mme Rydén et la CDF fut publiée en octobre 2004 sous forme d'une brochure. Elle contenait la lettre initiale du père Grech avec les cinq questions posées à Mme Rydén, les réponses de Mme Rydén, ainsi que la lettre du 10 juillet 2004 de Mgr di Noia à Mme Rydén avec copie de la lettre du Cardinal Ratzinger aux conférences épiscopales. La préface de la brochure était écrite par Mgr l'Archevêque Ramon Argüelles, des Philippines, et la postface était écrite par le père Lars Messerschmidt, du Danemark. L'intégralité de la teneur de cette brochure est disponible en français sous [www.tlig.org/fr/frcdf3.html](http://www.tlig.org/fr/frcdf3.html).

22.11.04 – Ce qui a déclenché, en 1999, le dialogue entre Mme Rydén et la CDF fut ma demande au Cardinal Ratzinger afin qu'il rencontre Mme Rydén. Comme mentionné précédemment, le Cardinal avait dit à l'époque que cela ne lui était pas possible, vu la situation avec la Notification, mais qu'il souhaitait que Mme Rydén ait un dialogue avec la CDF. En novembre 2004, ce dialogue était terminé et la situation avait été clarifiée. C'était alors le moment de solliciter auprès du Cardinal Ratzinger la

rencontre promise depuis longtemps pour le cas où l'issue de ce dialogue serait positive.

J'ai donc fait cette demande au Cardinal Ratzinger, comme l'avait fait Mme Rydén dans sa lettre du 29 juin 2004 mentionnée plus haut. Le Cardinal me dit que, oui, bien sûr, nous devons nous rencontrer, mais que cela devait être bien préparé car cela revêtait *"un caractère semi-officiel"*. A cette époque, Mme Rydén s'apprêtait à quitter Rome pour Washington, où M. Rydén devait assumer une nouvelle responsabilité à la Banque Mondiale.

Le Cardinal Ratzinger accorda une audience pour le 22 novembre 2004. Nous fûmes reçus très cordialement, d'abord par son secrétaire personnel Mgr Gänswein, puis par celui qui était alors le Cardinal Ratzinger en personne, dans sa magnifique salle d'audience au siège de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. J'ai écrit mes notes de notre conversation immédiatement après la rencontre et j'ai la conviction d'avoir retranscrit fidèlement ses points essentiels.

La conversation fut informelle et très cordiale. Elle s'est tenue en français, la langue commune la mieux parlée par nous trois. Le Cardinal Ratzinger commença par s'exclamer: *"Eh bien, finalement, nous pouvons nous rencontrer!"*. Cette exclamation impliquait que la procédure concernant Mme Rydén s'était achevée positivement et que c'était la raison-même pour laquelle cette rencontre pouvait avoir lieu. Mme Rydén répondit avec une expression de profonde gratitude que Son Eminence avait montré le courage d'engager un dialogue avec elle et que, bien qu'elle eut souhaité voir une seconde Notification, elle avait compris et beaucoup apprécié que le Cardinal Ratzinger ait fait tout ce qu'il avait pu et avait beaucoup lutté pour sa cause.

Le Cardinal Ratzinger répondit:

*Eh bien, nous avons toujours recherché la paix. Nous cherchons tous à faire ce que le Seigneur nous donne à faire et vivre pour le service du Seigneur, et nous espérons que le Seigneur nous guide en paix. Naturellement, nous avons également, comme vous le savez bien, cette tâche de défendre l'identité de la Foi catholique et la discipline de la foi et, dans ce sens, nous faisons tout ce que nous pouvons. Nous espérons que le Seigneur nous pardonnera nos erreurs et nous accorde le droit chemin.*

Une longue conversation suivit sur la mission de Mme Rydén, sur son dialogue avec les autres chrétiens et même avec d'autres traditions de foi telles que les musulmans sur le caractère de la foi chrétienne.

L'opinion du Cardinal Ratzinger était que de tels dialogues sont difficiles, mais qu'ils sont très importants. A la fin de la conversation, Mme Ryden posa au Cardinal Ratzinger une question à laquelle elle avait réfléchi après sa déception quant à la réponse *"modérée"* de la CDF:

"Ma dernière question: Quelle serait votre réponse si quelqu'un s'adressait à votre siège pour se rassurer sur mon cas et qu'il vous demandait: 'La Notification est-elle encore valide?' Quelle serait votre réponse?"

Le Cardinal Ratzinger répondit, toujours en français:

*"Eh bien, on dira qu'il y a maintenant des modifications dans le sens que nous avons écrit aux évêques intéressés, à savoir que l'on doit maintenant lire cela dans le contexte de votre préface et avec les remarques nouvelles que vous avez faites."*



Nous avons convenu de rester en dialogue. Si la CDF souhaitait poser d'autres questions à Mme Rydén, elle y répondrait. De même, si la CDF avait quelque question concernant des lecteurs de *La Vraie Vie en Dieu*, Mme Ryden serait heureuse d'en aviser ces lecteurs.

À la fin de la rencontre, Mme Rydén offrit une icône au Cardinal Ratzinger, qu'il reçut avec gratitude. Une photo a été prise du Cardinal Ratzinger avec Mme Rydén.